



L'Etat islamique : des frappes en Irak à la menace intérieure

« Si vous pouvez tuer un incroyant américain ou européen - en particulier les méchants et sales Français [...] alors comptez sur Allah et tuez-le de n'importe quelle manière ». Par ces mots inquiétants, Abou Mohammed Al-Adnani, porte-parole de l'Etat islamique, menace les pays engagés dans la coalition internationale contre cet « Etat », les ressortissants de ces pays et plus particulièrement les Français. Si la France est particulièrement visée, c'est en réaction à sa participation active dans les bombardements aériens des positions de l'Etat islamique en Irak. Ces bombardements nécessaires sont la conséquence des incompétences et des ingérences précédentes des Etats occidentaux. Ces attaques servent à la propagande des djihadistes, qui se présentent comme victimes des « croisés » et du « grand Satan américain » et appellent à la solidarité et à l'action de la « communauté des croyants ». Si cette menace doit être prise au sérieux en France métropolitaine, notamment avec le retour des djihadistes, elle s'est malheureusement illustrée à l'étranger, avec l'enlèvement d'un Français en Algérie. Comme une réponse à cet appel, ce Français a été enlevé par un groupe djihadiste algérien prêtant ainsi allégeance à l'EI et réclamant l'arrêt des frappes françaises. La réputation qu'a la France de paiement des rançons peut être à l'origine de ce nouvel enlèvement.

Les frappes françaises en Irak

Le président Hollande l'a annoncé pendant sa conférence de presse, les Rafales français ont mené plusieurs missions de bombardements des positions djihadistes en Irak. Le 19 septembre 2014, la première mission française a eu lieu dans le cadre de l'opération Chammal. L'armée de l'air accomplit ainsi une mission par jour. La France participe donc, dans le cadre d'une coalition sous commandement américain, à des frappes contre l'Etat islamique.

Si l'engagement du pays dans des frappes pour limiter l'extension et la consolidation de cet « Etat » islamique en Syrie et en Irak et pour protéger les minorités persécutées, en particulier les chrétiens, est amplement justifié, des graves questions méritent d'être posées.

L'efficacité de ces frappes sans intervention de troupes au sol, pas nécessairement occidentales, semble compromise. Qu'elles soient en Irak ou en Syrie ces frappes permettront de freiner les djihadistes, mais pas de les arrêter efficacement. Si en Irak la coalition peut s'appuyer sur ce qui reste de l'armée irakienne et surtout sur les Peshmerga kurdes, la situation en Syrie est plus compliquée. La France refuse de travailler avec le régime de Bachar el-Assad contre les djihadistes et rêverait de former et armer, avec les Américains, une Armée syrienne libre qui n'existe plus. Il est

primordial qu'en Syrie la coalition se contente de frapper les positions de l'Etat islamique et qu'elle n'en profite surtout pas pour frapper les forces gouvernementales. Nous ne voyons que trop bien aujourd'hui les conséquences désastreuses de l'opération aérienne en Libye, que nous avons été obligés de rattraper par les déploiements au Mali et désormais dans toute la région avec l'opération Barkhane.

La composition de la coalition est préoccupante lorsque l'on sait que des pays comme l'Arabie Saoudite, le Qatar ou la Turquie en font partie. Si le symbole de nations « arabes » ou « musulmanes » combattants contre l'islamisme est important, il ne faut pas oublier que l'Arabie Saoudite et le Qatar finançaient ces terroristes jusqu'il y a encore quelque mois. La Turquie achète à l'Etat islamique son pétrole à bas coût. Ce pétrole est celui saisi dans les territoires conquis. Par-là, la Turquie contribue encore au financement de ces djihadistes.

Enfin notre action dans la région aux côtés des Etats-Unis doit être très mesurée, nos alliés étant en grande partie responsables de cette situation avec leurs deux guerres successives d'Irak.

La menace de l'Etat islamique

L'Etat islamique a répondu à ces frappes aériennes par un message audio repéré le lundi 22 septembre 2014. Son porte-parole, Abou Mohammed Al-Adnani, menace les pays de la coalition et leurs habitants par ces mots. « *Si vous pouvez tuer un incroyant américain ou européen - en particulier les méchants et sales Français - ou un Australien ou un Canadien, ou tout [...] citoyen des pays qui sont entrés dans une coalition contre l'Etat islamique, alors comptez sur Allah et tuez-le de n'importe quelle manière* ». La manière de procéder au meurtre y est soigneusement décrite : « *Si vous ne pouvez pas trouver d'engin explosif ou de munitions, alors isolez l'Américain infidèle, le Français infidèle, ou n'importe lequel de ses alliés. Ecrasez-lui la tête à coups de pierres, tuez-le avec un couteau, renversez-le avec votre voiture, jetez-le dans le vide, étouffez-le ou empoisonnez-le. Si vous êtes incapable de le faire [tuer], alors brûlez sa maison, sa voiture, ou son entreprise, ou détruisez ses cultures. Si vous êtes incapable de le faire, alors crachez-lui au visage.* » La conclusion est lapidaire « *Si vous refusez de le faire alors que vos frères sont bombardés et tués, [...] alors interrogez-vous sur votre religion.* »

Cette déclaration pourrait être anodine dans un autre contexte, mais elle est particulièrement préoccupante alors que selon Hassen Chalghoumi, le recteur de la mosquée de Drancy, près de 1200 ressortissants français se trouvent en Syrie pour mener le djihad auprès de l'Etat islamique. Ces djihadistes, dont certains sont de retour en France, pourraient passer à l'acte, ainsi que certains autres tentés par ce message. Cet appel n'est pas sans rappeler l'assassinat d'un militaire anglais dans les rues de Londres en mai 2013.

Si le ministre de l'Intérieur a aussitôt déclaré que la France n'avait pas peur, il a demandé aux préfets d'élever le niveau de sécurité intérieur. Il a souhaité qu'une « *attention particulière soit portée aux rassemblements pouvant constituer des cibles potentielles* » comme les offices religieux, les spectacles ou les rencontres sportives.

Le nouvel otage français

Comme une réponse à cet appel on a appris lundi 22 novembre l'enlèvement d'un touriste français en Algérie. Cet enlèvement a été revendiqué par des Soldats du califat (Jound al-Khilafa) ayant fraîchement rompu avec Aqmi et déclaré leur allégeance au Califat de l'Etat islamique. Ce groupe a appelé à l'arrêt de « *l'agression* » française en Irak « *sous 24h* », menaçant d'égorger l'otage en cas de non-respect de cette consigne. Le ministre des Affaires étrangères, qui a confirmé l'enlèvement, a déclaré qu'il n'était « pas question de céder aux menaces d'un groupe terroriste. »

Si cet enlèvement est tragique et si la « *situation est extrêmement critique* », de l'aveu même de Laurent Fabius, une question récemment soulevée par nos alliés américains mérite d'être posée. Elle a d'ailleurs été posée lors de la conférence de presse de François Hollande par une journaliste sous ces termes : « *Comment expliquez-vous que la France réussisse à ramener ses otages vivants contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, qu'est-ce que fait la France que les autres ne font pas ?* »

Le Président a aussitôt répondu que la France ne payait pas de rançon ni n'échangeait de prisonniers, même si certains pays amis le font parfois pour l'aider. Le Président Obama a lui déclaré que « *François Hollande, dit que son pays ne paye pas de rançons aux terroristes, alors qu'en réalité, il le fait* ». En effet selon le *New York Times* la France aurait versé 58,1 millions de dollars depuis 2008 pour libérer ses ressortissants retenus par al-Qaida au Maghreb islamique. Cela fait du pays le principal « bailleur de fonds » de ce groupe terroriste.

Si la question des otages est bien sûr tragique et délicate, les agissements de la France, s'ils sont confirmés, sont dangereux et mettent en péril de nombreux ressortissants, le pays étant réputé bon payeur. En outre ces versements financent les terroristes que nous devons ensuite combattre, nourrissant un engrenage sans fin.